

Fonds d'obligations de première qualité CIBC

Simplifiez votre épargne et atteignez vos objectifs financiers grâce à des solutions d'obligations à échéance cible.

Les Fonds d'obligations de première qualité CIBC sont des solutions d'obligations à échéance cible gérées activement qui combinent la précision des obligations individuelles à la simplicité et à la diversification d'un fonds de titres à revenu fixe traditionnel.

Profitez de rendements supérieurs à ceux des espèces et de certains CPG; et, dans la mesure du possible, d'un meilleur profil de rendement après impôt. Chaque fonds est composé de titres d'obligations de première qualité, ce qui assure une qualité de crédit globale élevée. De plus, les obligations sont diversifiées et reflètent l'expertise en placement de gestionnaires de portefeuille professionnels.

Principaux avantages



Diversification

Le portefeuille d'obligations de sociétés et d'État de première qualité en dollars canadiens ou américains dont la date d'échéance est déterminée offre une diversification intégrée.



Gestion de la trésorerie

Le revenu est distribué mensuellement. Il est possible de recevoir la distribution en espèces ou de la réinvestir dans des parts supplémentaires du fonds.



Simplicité

Créez des portefeuilles personnalisés selon des échéances et des objectifs de placement précis, semblables à ceux des obligations individuelles ou des CPG, tout en gérant le risque de taux d'intérêt.



Efficiencia fiscale potentielle¹

Les obligations qui se négocient à un cours inférieur à leur valeur nominale peuvent offrir un avantage fiscal par rapport aux espèces, aux CPG et aux obligations individuelles (achetées à leur valeur nominale), car une plus grande partie de leur rendement total peut provenir de gains en capital qui sont assujettis à des taux d'imposition inférieurs à ceux du revenu en intérêts.



Portée et expertise

Profitez de la vaste expertise en placement et en crédit de l'équipe des titres à revenu fixe de Gestion d'actifs CIBC.

Renseignements sur le Fonds

Chaque fonds sera principalement composé d'obligations de sociétés ou d'État libellées en dollars canadiens ou américains. Les fonds doivent prendre fin le 30 novembre de l'année désignée ou aux alentours de cette date et verser une distribution finale à l'échéance. À la dissolution prévue de chaque fonds, la valeur liquidative du fonds est distribuée aux investisseurs sans intervention de leur part.

Fonds d'obligations de première qualité CIBC

Noms des fonds	Série	Code/symbole du FNB	Frais de gestion (%)	Frais d'administration fixe (%)	Fréquence des distributions
Fonds d'obligations de première qualité 2025 CIBC ²	Série A	ATL7000	0,40	0,05	Mensuelle
	Série F	ATL7001	0,15		
	Série FNB	CTBA	0,15		
Fonds d'obligations de première qualité 2026 CIBC	Série A	ATL7004	0,40	0,05	Mensuelle
	Série F	ATL7005	0,15		
	Série FNB	CTBB	0,15		
Fonds d'obligations de première qualité 2027 CIBC	Série A	ATL7008	0,40	0,05	Mensuelle
	Série F	ATL7009	0,15		
	Série FNB	CTBC	0,15		
Fonds d'obligations de première qualité 2028 CIBC	Série A	ATL7012	0,40	0,05	Mensuelle
	Série F	ATL7013	0,15		
	Série FNB	CTBD	0,15		
Fonds d'obligations de première qualité 2029 CIBC	Série A	ATL7016	0,40	0,05	Mensuelle
	Série F	ATL7017	0,15		
	Série FNB	CTBE	0,15		
Fonds d'obligations de première qualité 2030 CIBC	Série A	ATL7020	0,40	0,05	Mensuelle
	Série F	ATL7021	0,15		
	Série FNB	CTBF	0,15		

Fonds d'obligations américaines de première qualité CIBC

Noms des fonds	Série	Code/symbole du FNB	Frais de gestion (%)	Frais d'administration fixe (%)	Fréquence des distributions
Fonds d'obligations américaines de première qualité 2025 CIBC	Série A	ATL7024	0,40	0,05	Mensuelle
	Série F	ATL7025	0,15		
	Série FNB	CTUC.U	0,15		
Fonds d'obligations américaines de première qualité 2026 CIBC	Série A	ATL7028	0,40	0,05	Mensuelle
	Série F	ATL7029	0,15		
	Série FNB	CTUD.U	0,15		
Fonds d'obligations américaines de première qualité 2027 CIBC	Série A	ATL7032	0,40	0,05	Mensuelle
	Série F	ATL7033	0,15		
	Série FNB	CTUE.U	0,15		

Comment les Fonds d'obligations de première qualité CIBC se comparent-ils aux autres solutions de revenu?

Les Fonds d'obligations de première qualité CIBC combinent les caractéristiques des obligations individuelles (échéances déterminées, flux de trésorerie réguliers, réduction du risque de durée au fil du temps) avec la diversification et la sélectivité d'un fonds d'obligations traditionnel. De plus, la structure des fonds communs de placement de ces solutions procure aux investisseurs une souplesse accrue, comparativement à la nature « immobilisée » des CPG.

Caractéristiques	Fonds d'obligations de première qualité CIBC	CPG	Obligations individuelles	Fonds à revenu fixe
Titres à échéance fixe	Oui	Oui	Oui	Non
Diversification	Oui	Non	Non	Oui
Revenu mensuel	Oui	Non	Non	Oui
La durée diminue avec le temps	Oui	Non	Oui	Non
Gestion professionnelle	Oui	Non	Non	Oui
Possibilité d'effectuer des opérations en masse entre les comptes	Oui	Non	Non	Oui

Philosophie et processus de placement

Les Fonds d'obligations de première qualité CIBC reflètent l'expertise de Gestion d'actifs CIBC (GAC) en titres à revenu fixe dans la construction d'un portefeuille diversifié d'obligations à escompte qui comprend des obligations d'État et de sociétés de première qualité libellées en dollars canadiens. Chaque fonds sera géré activement jusqu'à sa date d'échéance prédéterminée³.

Pour atteindre l'objectif de chaque fonds de maximiser le rendement après impôt tout en conservant un portefeuille diversifié dans l'ensemble des émetteurs d'obligations, des secteurs et des cotes, GAC s'assure que les obligations de sociétés détenues dans chaque fonds font partie de son processus de crédit approuvé, ce qui permet à l'équipe de détenir une variété de titres qu'elle a analysés de façon indépendante.

Les Fonds d'obligations de première qualité CIBC offrent aux investisseurs l'occasion de tirer parti de l'envergure et de l'expertise associées à la plateforme de titres à revenu fixe de plus de 70 milliards de dollars de GAC. Ils leur permettent de tirer parti du thème des obligations à escompte de façon diversifiée et contrôlée par le risque plutôt que d'opter pour une stratégie autogérée.

Gestion professionnelle des titres à revenu fixe

Les Fonds d'obligations de première qualité CIBC sont gérés activement par l'équipe des titres à revenu fixe de Gestion d'actifs CIBC.

Comptant plus de 50 ans d'expérience en titres à revenu fixe, l'équipe offre une approche globale en matière de gestion des titres à revenu fixe, en utilisant une multitude de stratégies pour diversifier les sources de valeur ajoutée dans les portefeuilles.

Chaque membre de l'équipe met à profit sa connaissance inégalée des marchés et son expérience, tant dans la gestion active que passive, selon une démarche fondée sur le travail d'équipe.

Gestion de portefeuille

Fonds d'obligations de première qualité CIBC



Pablo Martinez, CFA

Gestionnaire de portefeuille,
Titres mondiaux à revenu fixe, Obligations à court terme

Fonds d'obligations américaines de première qualité CIBC



Steven Lampert, CFA

Gestionnaire adjoint de portefeuille,
Titres mondiaux à revenu fixe, Crédit



Gaurav Dhiman, CFA

Gestionnaire de portefeuille,
Titres mondiaux à revenu fixe, Obligations de sociétés

Pour en savoir plus sur les Fonds d'obligations de première qualité CIBC, communiquez avec votre représentant de Gestion d'actifs CIBC ou consultez le site renaissanceinvestments.ca.

¹ L'efficacité fiscale dépend de la proportion d'obligations à escompte détenues par les Fonds d'obligations de première qualité CIBC, laquelle ne peut être prédite et devrait fluctuer au fil du temps, selon la conjoncture du marché ainsi que l'incidence et le moment des souscriptions et des rachats.

Bien que les Fonds d'obligations américaines de première qualité CIBC aient l'intention de déclarer que les obligations sont détenues dans un compte de capital, rien ne garantit que l'Agence du revenu du Canada approuvera le traitement fiscal adopté par le Fonds. Pour en savoir plus, veuillez lire les sections Incidences fiscales et Information propre à chaque OPC — Risque lié à la fiscalité du prospectus du fonds.

² Le 15 août 2024, Gestion d'actifs CIBC inc. a annoncé que le fonds était fermé à tous les nouveaux achats de porteurs de parts nouveaux ou existants, y compris au moyen de prélèvements bancaires. La série FNB du fonds ne sera pas plafonnée, et les investisseurs pourront continuer d'acheter ou de vendre les parts de la série FNB.

³ Date d'échéance du fonds.

Sauf indication contraire, tous les renseignements contenus dans le présent document datent du 15 août 2024 et peuvent changer.

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de Gestion d'actifs CIBC inc. et peuvent changer en tout temps. Gestion d'actifs CIBC inc. n'assume aucune obligation ni responsabilité quant à la mise à jour de ces opinions. Le présent document vise à donner des renseignements généraux et ne vise aucunement à donner des conseils financiers, de placement, fiscaux, juridiques ou comptables. Il ne constitue ni une offre ni une sollicitation d'achat ou de vente des titres mentionnés. La situation personnelle de chacun et l'actualité doivent être prises en compte dans une saine planification des placements. Toute personne voulant utiliser les renseignements contenus dans le présent document doit d'abord consulter son conseiller. Toutes les opinions et estimations figurant dans le présent document datent du moment de sa publication, sauf indication contraire, et peuvent changer. Les placements dans des fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus simplifié des Fonds d'obligations de première qualité CIBC avant d'investir. Pour en obtenir un exemplaire, appelez Placements CIBC inc. au [1 800 465-3863](tel:18004653863) ou communiquez avec votre conseiller. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et le rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Le logo CIBC est une marque de commerce de la Banque CIBC, utilisée sous licence.

Les fonds communs de placement, contrairement aux certificats de placement garanti (CPG), ne sont pas garantis et ne sont pas couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance-dépôts. Le Fonds verse au gestionnaire des frais de gestion et des frais d'administration fixes à l'égard des parts de série A et de série F. Le Fonds paie également les coûts des fonds et les coûts de transaction. Pour plus d'informations sur les frais et coûts du Fonds, veuillez lire le prospectus. Le présent document et son contenu ne peuvent être reproduits sans le consentement écrit explicite de Gestion d'actifs CIBC inc.